



Société Internationale de Plantations d'Hévéas

S I P H

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2012



SOMMAIRE

1. Rapport semestriel d'activité au 30 juin 2012

2. Comptes consolidés semestriels résumés

Bilan consolidé

Compte de résultat consolidé

Etat consolidé du résultat global

Tableau de flux de trésorerie consolidés

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés

3. Déclaration du responsable du rapport financier semestriel

4. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle



1. Rapport semestriel d'activité au 30 juin 2012

Le marché du caoutchouc

Le marché connaît un cycle baissier depuis novembre 2011. La dépréciation de l'euro vis-à-vis du dollar a soutenu les cours en Euro. Les cours du 1^{er} semestre 2012 ont été inférieurs à ceux constatés en 2011 sur la même période : ainsi, le cours moyen sur le premier semestre 2012 est 2,7 €/kg (3,5 US\$/kg) contre 3,53 €/kg (4,94 US\$/kg) sur le premier semestre 2011.

Résultats du 1^{er} semestre 2012

Compte de Résultat consolidé - en K€

	1er semestre 2012			1er semestre 2011		
	TOTAL	IAS41 *	Avant IAS41	TOTAL	IAS41 *	Avant IAS41
Chiffres d'affaires Caoutchouc	174 754		174 754	160 146		160 146
Chiffre d'Affaires total	183 589		183 589	167 549		167 549
Coûts des marchandises produites	-110 452		-110 452	-106 539		-106 539
Variations stock	-2 162	9 891	-12 054	8 445	-6 867	15 312
Coûts des marchandises vendues	-112 614	9 891	-122 506	-98 094	-6 867	-91 227
Marge sur coûts directs	70 975	9 891	61 084	69 455	-6 867	76 322
Application IAS 41 sur les plantations	4 643	4 643		-4 697	-4 697	
Résultat Opérationnel Courant	55 372	14 534	40 837	47 662	-11 564	59 227
Résultat Opérationnel	54 421	14 534	39 887	48 213	-11 564	59 778
Coûts de l'endettement net	-125			1 200		
RESULTAT NET	32 981			31 049		

(*) Application de la norme IAS 41 sur les plantations : cf. Note 24-1 de l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés.

Le chiffre d'affaires semestriel caoutchouc s'établit à 174,8 M€, en progression de + 9,12 %. La hausse des tonnages vendus de +24 % (63 milliers de tonnes en 2012 contre 51 milliers de tonnes pour le 1^{er} semestre 2011) a compensé la baisse de -12% du prix de vente moyen. Le chiffre d'affaires total s'établit à 183,6 M€.

Avec 58 milliers de tonnes produites au 1^{er} semestre 2012, la production s'établit à un niveau supérieur à celui de 2011 qui était de 54 milliers de tonnes.



Après application de la norme IAS 41, la marge sur coûts directs s'établit à 71 M€, contre 69,5 M€ au 1^{er} semestre 2011, et le résultat opérationnel à 54,4 M€ contre 48,2 M€ en 2011.

Le résultat net ressort à 33 M€ contre 31 M€ au 30 juin 2011. Le résultat net part du Groupe est de 20,6 M€ contre 19,3 M€ au 30 juin 2011.

Structure financière

Les capitaux propres ressortent au 30 juin 2012 à 283 M€ contre 257 M€ au 30 juin 2011. Les investissements s'élèvent à 25,9 M€ au 1^{er} semestre 2012 contre 9 M€ au 1^{er} semestre 2011. Cette évolution est notamment due à l'acquisition des 40 % de l'actionnaire minoritaire (CRC) en janvier 2012 pour un montant de 7 M€ et à la réalisation d'investissements plus importants chez SAPH au cours du premier semestre 2012 comparé à la même période de l'année précédente qui avait été marquée par la crise ivoirienne (progression de l'ordre de 5 M€). Le Groupe conserve une trésorerie nette de dette positive de 23,8 M€ contre 39,9 M€ au 30 juin 2011.

Suivi des facteurs de risques

Risques liés aux fluctuations du marché du caoutchouc

Dans ce contexte de marché, SIPH poursuit l'utilisation d'instruments de couverture, pour se prémunir du risque de volatilité lié aux variations du prix du caoutchouc. Le Groupe continue d'appliquer la comptabilité de couverture à ces instruments dérivés.

Risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt

Des swaps de taux d'intérêt couvrent les risques de volatilité des intérêts sur emprunts contractés par SIPH dans le cadre du développement de CRC ; le Groupe continue d'appliquer la comptabilité de couverture à ces instruments dérivés.

Perspectives

Les incertitudes sur la situation économique mondiale continuent de peser sur le cours du caoutchouc. Le cours moyen du mois d'août s'établit à 2,6 US\$/kg, soit 2,1 €/kg et reste rémunérateur pour le Groupe.

SIPH continue à renforcer son positionnement majeur dans ses 4 régions d'implantations en Afrique de l'Ouest. La situation financière très solide est un atout pour le Groupe pour intensifier ainsi son programme d'investissement (45 M€ prévu en 2012) en vue de moderniser ses infrastructures sociales et poursuivre les extensions de ses plantations. Le Groupe vise au total 144 000 tonnes de production en fin d'exercice.



2. Comptes semestriels consolidés résumés

GROUPE S.I.P.H.

COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES

AU 30 JUIN 2012

SOCIETE INTERNATIONALE DE PLANTATIONS D'HEVEAS

Société Anonyme au capital de 11 568 966 €
53, rue du Capitaine Guynemer – 92400 COURBEVOIE
RCS Nanterre B 312 397 730

BILAN CONSOLIDE

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Actif non courant				
Ecarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles	Note 6	21 875	21 377	20 654
Immobilisations corporelles	Note 7	62 778	53 378	46 189
Actifs biologiques	Note 8	159 243	149 848	151 259
Immobilisations financières	Note 9	1 792	1 380	1 082
Impôts différés actifs	Note 20	1 638	8 376	2 072
Autres actifs non courants	Note 10	3 138	2 730	2 832
		250 464	237 089	224 089
Actif courant				
Stocks	Note 11	71 077	70 190	77 286
Clients et autres débiteurs	Note 12	34 073	67 210	60 353
Autres actifs financiers courants	Note 13	5 269	3 372	6 116
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 14	68 655	79 192	50 480
		179 074	219 963	194 235
TOTAL ACTIF		429 538	457 052	418 324
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)	Notes	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
CAPITAUX PROPRES				
Capital et réserves revenant aux actionnaires de la Société				
Capital apporté		11 569	11 569	11 569
Primes d'émission		25 179	25 179	25 179
Réserves consolidées		158 058	138 899	133 981
Résultat		20 637	59 130	19 286
Total des capitaux propres part du groupe		215 443	234 777	190 015
Intérêts minoritaires		67 244	85 014	67 260
Total des capitaux propres		282 688	319 791	257 275
PASSIF				
Passif non courant				
Emprunts	Note 16	28 414	30 405	7 817
Impôts différés passifs	Note 20	29 751	31 363	28 387
Engagements de retraite et avantages assimilés	Note 17	6 256	6 161	4 813
Autres passifs long terme	Note 18	0	6 951	4 434
		64 421	74 879	45 451
Passif courant				
Fournisseurs et autres créditeurs	Note 15	42 486	28 147	81 960
Dettes d'impôt sur le résultat		20 850	27 210	24 152
Emprunts	Note 16	16 409	5 097	2 790
Autres passifs financiers courants	Note 13	819	46	5 901
Provisions pour autres passifs	Note 19	1 865	1 883	795
		82 429	62 382	115 598
Total du passif		146 850	137 261	161 048
Total du passif et des capitaux propres		429 538	457 052	418 324

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<i>30/06/2012</i>	<i>31/12/2011</i>	<i>30/06/2011</i>
Ventes de caoutchouc		174 754	403 016	160 146
Autres ventes		8 836	19 324	7 403
Total chiffre d'affaires		183 589	422 340	167 549
Total coûts des marchandises vendues		-112 614	-253 076	-98 094
Marge sur coûts directs		70 975	169 264	69 455
Frais généraux		-15 341	-30 460	-13 690
Dotations aux amortissements		-4 104	-7 742	-3 363
Investissements nets agricoles		-4 981	-7 854	-4 740
Variations de juste valeur des actifs biologiques		8 822	-2 520	0
Autres produits et charges d'exploitation		0	0	0
Résultat opérationnel courant		55 372	120 689	47 662
Plus et moins values de cessions d'immobilisations		9	-287	-310
Autres produits et charges opérationnels		-960	568	861
Résultat opérationnel		54 421	120 969	48 213
Produits de trésorerie et d'équivalents trésorerie		874	2 298	1 633
Coût de l'endettement financier brut		-999	-1 140	-434
Coût de l'endettement financier net	<i>Note 22</i>	-125	1 157	1 200
Autres produits et charges financiers	<i>Note 22</i>	0	0	0
Charge d'impôt sur le résultat	<i>Note 23</i>	-21 314	-32 802	-18 364
Résultat de la période		32 981	89 324	31 049
revenant :				
- aux actionnaires de la Société		20 637	59 130	19 286
- aux intérêts minoritaires		12 344	30 194	11 764
		32 981	89 324	31 049
Résultats par action : résultats revenant aux Actionnaires de la Société (en euros par action)				
- de base		4,08	11,68	3,81
- dilué		4,08	11,68	3,81

ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL

(en milliers d'euros)	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Résultat net de la période	32 981	31 049	89 324
<i>Autres éléments du résultat global</i>			
Variation de juste valeur des instruments de couverture, nette d'impôts différés	680	17 155	22 945
Ajustement engagement retraite SAPH			-150
Abandon subvention exportation REN			-110
Ecart de conversion	228	-2 018	-94
<i>Total des autres éléments du résultat global</i>	908	15 137	22 592
Résultat Global de la période	33 889	46 186	111 916
<i>Revenant :</i>			
Aux actionnaires de la société	21 745	34 589	81 874
Aux intérêts minoritaires	12 144	11 597	30 042
	33 889	46 185	111 916

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE				
Résultat de l'exercice		32 981	31 049	89 324
Dotations nettes aux amortissements et provisions		4 336	4 467	10 620
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	Note 24.1	-14 534	11 564	30 845
Autres produits et charges calculés		-	-	-
Elimination des produits de dividendes		-1	-2	-2
Elimination de l'étalement des dérivés		57	-	229
Plus et moins-values de cession		793	353	926
Coût de l'endettement financier net		-11	130	517
Charge d'impôt		21 314	18 364	32 802
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		44 934	65 926	165 262
Impôts versés		-23 293	-17 585	-36 048
Variation du besoin en fonds de roulement	Note 24.2	53 484	-1 145	-9 193
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		75 125	47 197	120 021
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-18 501	-9 065	-22 949
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		20	58	113
(Augmentation) / Réduction des immobilisations financières		-455	193	-511
Incidence des variations de périmètre, nette de la trésorerie acquise		-6 951	-	-
Dividendes reçus		1	-	2
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		-25 884	-8 814	-23 346
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT				
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-29 896	-	-26 162
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-40 486	-	-27 834
Emissions d'emprunts		44	61	24 914
Remboursements d'emprunts		-1 084	-1 331	-2 684
Intérêts financiers nets versés		8	-140	-514
Autres flux liés aux instruments financiers (dérivés)		-	-	-335
Autres flux liés aux opérations de financement		10 671	-6 860	-6 860
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		-60 743	-8 270	-39 475
Incidence des variations des cours de devises		72	-560	572
VARIATION DE LA TRESORERIE		-11 430	29 552	57 772
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE	Note 24.3	78 641	20 868	20 868
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE	Note 24.3	67 210	50 421	78 641

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Revenant aux actionnaires de la Société						Intérêts mino- ritaires	TOTAL Capitaux propres
	Capital	Primes	Réserves Groupe	Diff. de conv.	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du Groupe		
Capitaux propres au 1er janvier 2011	11 569	25 179	82 473	- 2 104	66 143	183 261	81 825	265 086
Affectation du résultat 2010 en réserves	-	-	66 143	-	-66 143	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat 1er semestre 2011	-	-	-	-	19 286	19 286	11 763	31 048
Différences de conversion	-	-	-	-1 851	-	- 1 851	-167	- 2 018
Juste valeur des instruments dérivés	-	-	17 155	-	-	17 155	-	17 155
Divers	-	-	-27 834	-	-	- 27 834	-26 162	- 53 996
Capitaux propres au 30 juin 2011	11 569	25 179	137 937	-3 955	19 285	190 015	67 260	257 275
Capitaux propres au 1er janvier 2012	11 569	25 179	141 182	-2 282	59 130	234 777	85 014	319 791
Affectation du résultat 2011 en réserves	-	-	59 130	-	-59 130	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-40 486	-	-	- 40 486	-29 896	- 70 382
Résultat 1er semestre 2012	-	-	-	-	20 637	20 637	12 344	32 981
Différences de conversion	-	-	-	428	-	428	-200	228
Juste valeur des instruments financiers	-	-	680	-	-	680	-	680
Divers	-	-	-592	-	-	- 592	-18	- 610
Extinction de la dette sur put CRC	-	-	-	-	-	-	6 951	6 951
Acquisition minoritaires CRC	-	-	-	-	-	-	-6 951	- 6 951
Capitaux propres au 30 juin 2012	11 569	25 179	159 912	-1 854	20 637	215 444	67 244	282 688

Le capital social est composé de 5 060 790 actions, entièrement libérées, d'une valeur nominale de 2,286 euros chacune.

Au 30 juin 2012 les deux plus importants actionnaires sont :

- SIFCA, détenant 55,59 % du capital et 63,29 % des droits de vote ;
- Compagnie Financière Michelin, détenant 20% du capital et 22,77 % des droits de vote.

S.I.P.H.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

Exercice clos le 30 juin 2012

NOTE 1 : INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE

SIPH est une société anonyme française, constituée en date du 1^{er} janvier 1900, cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, et dont le siège social est 53 rue du Capitaine Guynemer, 92400 Courbevoie.

SIPH est la société mère d'un Groupe international ayant pour activité principale la production et la commercialisation de caoutchouc naturel. Ce caoutchouc est obtenu dans les usines situées en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Nigéria, et au Libéria (en cours de démarrage), à partir de latex en provenance, soit de l'exploitation des plantations d'hévéas du Groupe, soit d'exploitations villageoises et de planteurs indépendants.

Accessoirement, le Groupe réalise des opérations commerciales sur d'autres types de produits avec les entités rattachées à l'actionnaire principal.

En date du 31 Août 2012, le Conseil d'administration a arrêté les comptes semestriels consolidés semestriels résumés au 30 juin 2012, et autorisé leur publication. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

NOTE 2 : PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE

CRC : rachat des minoritaires par SIPH

En date du 6 janvier 2012, SIPH a porté de 60% à 100% sa participation dans la société Cavalla Rubber Corporation (CRC) au Libéria. L'acquisition des 40 % de l'actionnaire minoritaire porte sur 9 millions US\$, soit dans les comptes SIPH 6 950 612 €.

Fiscalité en Côte d'Ivoire

De nouvelles taxes ont été instaurées en Côte d'Ivoire sur le caoutchouc et sur le foncier relatif aux superficies plantées. En effet, l'annexe 2012 à la loi fiscale, entrée en vigueur le 16 janvier 2012, a instauré une taxe de 5% sur le chiffre d'affaires du caoutchouc granulé spécifié des usiniers de la filière hévéicole. L'impact sur le résultat avant impôt de SAPH est de 6,5 M€ sur le semestre.

En outre, l'exploitation des plantations d'hévéa est désormais soumise à l'impôt foncier au tarif de 15.000 FCFA/ ha planté. L'incidence est de 0,4 M€ sur le premier semestre 2012.

Marché du caoutchouc

Les cours du 1^{er} semestre 2012 ont été inférieurs à ceux constatés en 2011 sur la même période. La moyenne du semestre s'est ainsi établie à 3,55 USD/kg, soit 2,73 €/kg, contre 4,94 USD/kg, soit 3,53 €/kg, au 1^{er} semestre 2011.

NOTE 3 : BASE DE PREPARATION DES COMPTES SEMESTRIELS RESUMES

Les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2012 ont été préparés conformément à la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire". Ce jeu résumé d'états financiers comprend à titre comparatif les comptes de résultat du premier semestre 2011 et au 31 décembre 2011 et les bilans au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011. Ils ne comprennent pas l'intégralité des informations requises dans les états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

Les principes et méthodes comptables retenus au 30 juin 2012 sont identiques à ceux appliqués par la Société pour ses états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2011.

Dans les états financiers annuels consolidés, les variations de juste valeur des cultures matures et immatures comptabilisées dans le résultat opérationnel courant comprennent les variations de juste valeur des plantations résultant de l'évaluation réalisée par un expert indépendant sur la base d'une actualisation des flux futurs de trésorerie attendus de l'exploitation des hévéas, sous déduction du montant des investissements nets réalisés au cours de l'exercice (*abattages, replantations et entretien des plantations immatures*).

En 2012, le Groupe SIFCA a institué le suivi des parcellaires ainsi qu'une procédure de mise à jour trimestrielle des superficies et des business plans agricoles. Ceci permet dorénavant une mise à jour de l'évaluation de la juste valeur des plantations par un expert indépendant au 30 juin.

Au 30 juin 2012, la variation de juste valeur des actifs biologiques, par rapport au 31 décembre 2011, est de 8 822 milliers d'euro (avant déduction des investissements nets agricoles et effet d'impôt).

La situation intermédiaire au 30 juin 2011 présentée en comparaison n'intègre pas de variation de juste valeur des actifs biologiques par rapport au 31 décembre 2010 dans la mesure où, jusqu'en 2011, les calculs de juste valeur ne pouvaient être effectués qu'une fois par an, à la clôture annuelle.

Par ailleurs, il y a lieu de préciser que les normes et interprétations suivantes, d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012, sont sans incidence significative sur les Comptes du Groupe SIPH :

- IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir » - « Transferts d'actifs financiers »
- dont l'application anticipée est autorisée dans le référentiel IASB « tel que publié » et adopté par l'Union Européenne. Il s'agit des amendements publiés par l'IASB le 16 juin 2011 et adoptée par l'Union européenne en juin 2012 :

- Amendements à IAS 1 « Présentation des autres éléments du résultat global », pour une application à compter des exercices ouverts le 1^{er} juillet 2012. Ces amendements exigent notamment de présenter des sous-totaux distincts des éléments composant les « autres éléments du résultat global » qui sont appelés à un reclassement ultérieur dans la section « résultat net » de l'état des résultats et de ceux qui ne peuvent être recyclés en résultat. Ces amendements exigent aussi que les impôts relatifs aux éléments présentés avant impôts soient présentés de manière séparée pour chacun des deux groupes d'éléments composant les autres éléments du résultat global.
 - Amendements à IAS 19 « Avantages au personnel » pour une application à compter des exercices ouverts le 1 janvier 2013. Ces amendements portent sur l'abandon de la méthode du « corridor », la rationalisation de la présentation des variations d'actifs et de passifs provenant des régimes à prestations définies, incluant l'obligation de présenter dans les autres éléments du résultat global (OCI) les ré-estimations afin de distinguer ces changements de ceux que nombreux perçoivent comme étant le résultat d'activités quotidiennes de l'entité, la clarification de certains points, incluant la classification des avantages du personnel, les estimations courantes des taux de mortalité, des impôts et des coûts administratifs, le partage des risques et l'indexation conditionnelle, l'amélioration des informations à fournir concernant les régimes à prestations définies en exigeant une meilleure information sur les caractéristiques de ces régimes et les risques auxquels l'entité est exposée par sa participation dans ces régimes.
- dont l'application anticipée est autorisée dans le référentiel IASB « tel que publié » et non encore adoptés par l'Union Européenne. Il s'agit de :
- Amendement à IFRS 1 « Première adoption des IFRS » publié par l'IASB le 13 mars 2012 non encore adopté par l'union européenne. Cet amendement adresse la comptabilisation d'un prêt gouvernemental portant un taux d'intérêt inférieur à celui du marché lors du premier passage aux IFRS par un nouvel adoptant.
 - Améliorations annuelles des IFRS publiées par l'IASB le 17 mai 2012 et non encore adoptées par l'Union Européenne. L'IASB met en œuvre ce processus pour apporter des modifications estimées nécessaires, mais non urgentes, à ses normes, lorsque celles-ci ne font pas l'objet, par ailleurs, d'un projet majeur.

Enfin, le Groupe n'a pas appliqué par anticipation de normes, amendements et interprétations dont la date d'application obligatoire est postérieure au 1^{er} janvier 2012.

NOTE 4 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au 30 juin 2012, les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

Noms	Adresse
Société Internationale de Plantations d'Hévéas SA (SIPH)	53, rue du Capitaine Guynemer, 92400 Courbevoie (France)
Cavalla Rubber Estates Ltd	Gedetarbo, Maryland County (République du Libéria)
Ghana Rubber Estates Ltd (GREL)	P.O Box 228 Takoradi (Ghana)
Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH)	Rue des Gallions ; Zone Portuaire Abidjan 01 (Côte d'Ivoire)
Rubber Estates Nigeria Limited (REN)	Ovia s/w LG (Nigéria)

Les pourcentages d'intérêt et de contrôle se présentent comme suit en 2012 et en 2011 :

Sociétés	Pourcentage de contrôle			Pourcentage d'intérêt		
	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
SIPH (société mère)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
CRC	100,00%	60,00%	60,00%	100,00%	60,00%	60,00%
GREL	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%
SAPH	68,06%	68,06%	68,06%	68,06%	68,06%	68,06%
REN	70,32%	70,32%	70,32%	70,32%	70,32%	70,32%

Toutes les filiales citées ci-dessus sont consolidées par intégration globale.

NOTE 5 – CONVERSION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la société REN intégrés dans la consolidation, libellés en Nairas nigériens, ont été convertis en euros aux taux suivants en 2012 et en 2011 :

	<i>Taux</i>
Taux au 1er janvier 2012	206,495
Taux au 30 juin 2012	204,368
Taux moyen du 1er semestre 2012	205,320

Les états financiers de la société SAPH intégrés dans la consolidation, libellés en Francs CFA, ont été convertis en euros aux taux suivants en 2012 et en 2011 :

	<i>Taux</i>
Taux au 1er janvier 2012	655,957
Taux au 30 juin 2012	655,957
Taux moyen du 1er semestre 2012	655,957

Les comptes de la société GREL sont tenus en euros et ne sont donc pas impactés par les problématiques de conversion.

Les états financiers de la société CRC intégrés dans la consolidation, libellés en Dollars américains, ont été convertis en euros aux taux suivants en 2012 et en 2011 :

	<i>Taux</i>
Taux au 1er janvier 2012	1,295
Taux au 30 juin 2012	1,258
Taux moyen du 1er semestre 2012	1,298

NOTE 6 – ECARTS D’ACQUISITION ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

6-1 ECARTS D’ACQUISITION

Les écarts d’acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie du Groupe, qui sont identifiées en fonction du pays dans lequel les activités sont exercées et du secteur d’activité :

<i>Unités génératrices de trésorerie / Rubriques</i>	<i>SAPH (Côte d’Ivoire)</i>	<i>REN (Nigéria)</i>	<i>CRC (Liberia)</i>	<i>Total</i>
Valeur nette au 31 décembre 2011	11 606	3 982	5 318	20 906
Variation de la différence de conversion	-	41	157	199
Valeur nette au 30 juin 2012	11 606	4 024	5 475	21 104

6-2 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations, d’un montant de 770 milliers d’euros au 30 juin 2012 et de 471 milliers d’euros au 31 décembre 2011, concernent principalement des logiciels.

NOTE 7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Ce poste se détaille comme suit par nature :

<i>Rubriques</i>	<i>Valeur brute au 01/01/2012</i>	<i>Acquisitions</i>	<i>Cessions</i>	<i>Transferts</i>	<i>Diff. de conversion</i>	<i>Valeur brute au 30/06/2012</i>
. Terrains	278	-	-	-	-	278
. Bâtiments	44 699	956	- 12	615	217	46 475
. Matériel et outillage industriel	23 033	1 518	-	232	84	24 866
. Matériel de bureau	4 205	380	-6	130	19	4 728
. Matériel de transport	14 221	1 732	-171	604	93	16 479
. Installations et agencements	9 450	934	-	246	3	10 633
. Autres immobilisations en cours	12 478	8 848	-	-3 156	229	18 399
. Autres immobilisations corporelles	357	-	-	12	-	369
TOTAL	108 720	14 368	-190	-1 317	645	122 227

<i>Rubriques</i>	<i>Amortissements au 01/01/2012</i>	<i>Dotations</i>	<i>Cessions</i>	<i>Transferts</i>	<i>Diff. de conversion</i>	<i>Amortissements au 30/06/2012</i>
. Terrains	-	-	-	-	-	-
. Bâtiments	22 156	871	-12	-	48	23 062
. Matériel et outillage industriel	16 898	1 257	-	-	49	18 203
. Matériel de bureau	2 861	290	-5	-	10	3 156
. Matériel de transport	9 322	1 196	-161	-	60	10 418
. Installations et agencements	3 930	469	-	-	1	4 400
. Autres immobilisations corporelles	176	33	-	-	-	209
. Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
. Avances et acomptes s/immobilisations corp.	-	-	-	-	-	-
TOTAL	55 342	4 117	-179	-	168	59 449

La valeur nette des immobilisations corporelles se détaille comme suit par nature :

<i>Rubriques</i>	<i>Valeur nette au 30/06/2012</i>	<i>Valeur nette au 31/12/2011</i>
. Terrains	278	278
. Bâtiments	23 412	22 543
. Matériel et outillage industriel	6 663	6 135
. Matériel de bureau	1 572	1 345
. Matériel de transport	6 061	4 898
. Installations et agencements	6 233	5 520
. Autres immobilisations corporelles	160	181
. Autres immobilisations en cours	18 399	12 478
TOTAL	62 778	53 378

L'augmentation du poste « autres immobilisations en cours » provient de l'effort d'investissement agricole sur les sociétés GREL et CRC.

NOTE 8 - ACTIFS BIOLOGIQUES

Ce poste se détaille comme suit par nature d'actifs biologiques (hévéas) :

<i>Rubrique</i>	<i>Valeur nette 30/06/2012</i>	<i>Valeur nette 31/12/2011</i>
Plantations immatures et matures	156 208	147 385
Pépinières	3 035	2 463
TOTAL	159 243	149 848
Dont :		
SAPH	79 631	70 786
GREL	31 239	33 649
REN	40 849	38 380
CRC	7 524	7 034
TOTAL	159 243	149 848

Les variations de la valeur comptable des actifs biologiques se résument comme suit entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2012 :

<i>Rubrique</i>	<i>2012 (6 mois)</i>	<i>2011 (12 mois)</i>
Au 1er janvier	149 848	151 809
Variation nette des pépinières	559	551
Ecart de conversion	13	7
Changement d'estimation		-32 240
Variations de juste valeur	8 822	29 721
Au 30 juin 2011	159 243	149 848

Depuis le 31 décembre 2011, les valeurs des plantations sont déterminées par un expert indépendant.

Partant de la même analyse selon laquelle il n'existe pas de marché actif pour les plantations d'hévéas et que les transactions ne sont pas fréquentes, surtout pour des plantations sans usine de transformation, la méthode retenue est donc celle des Discounted Cash Flows (DCF).

Le taux d'actualisation ressort à 14,77 % pour la Côte d'Ivoire (SAPH) 11,30 % pour le Nigéria (REN) 12,40 % pour le Ghana (GREL) et à 15,84 % pour le Libéria (CRC) Ils demeurent inchangés par rapport au 31 décembre 2011.

Le cours du caoutchouc (SICOM) est estimé à 2,479 €/kg pour le second semestre 2012, à 2,57 €/kg pour 2013, et à environ 2,25 €/kg pour les années suivantes. Le cours retenu pour le second semestre 2012 est la moyenne des prix de vente des contrats conclus avec des embarquements sur cette même période. Ces contrats portant sur un volume proche de 50% du volume total des embarquements prévus d'ici la fin de l'année, ils nous paraissent représentatifs de ce 2^{ème} semestre 2012. A compter de 2013, les projections s'appuient sur les données officiellement publiées par la Banque Mondiale.

Au 31 décembre 2011, les projections de cours étaient de 2,48 €/kg pour l'année 2012, 2,32 €/kg pour l'année 2013, et de 2,10 €/kg pour les années suivantes.

L'évaluation à la juste valeur des plantations est donc sensible aux cours du caoutchouc retenus :

- une variation de +50 €/T sur les estimations des cours du dernier semestre 2012 et des années suivantes de la durée de vie économique génère une variation d'environ 9%, soit 11,9 M€ de la juste valeur des plantations au 30 juin 2012 ;
- une variation de +75 €/T sur les estimations des cours du dernier semestre 2012 et des années suivantes de la durée de vie économique génère une variation d'environ 11%, soit 17,8 M€ de la juste valeur des plantations au 30 juin 2012 ;
- une variation de -50 €/T sur les estimations des cours du dernier semestre 2012 et des années suivantes de la durée de vie économique génère une variation d'environ -11%, soit -16,8 M€ de la juste valeur des plantations au 30 juin 2012 ;
- une variation de -75 €/T sur les estimations des cours du dernier semestre 2012 et des années suivantes de la durée de vie économique génère une variation d'environ -16%, soit -22,2 M€ de la juste valeur des plantations au 30 juin 2012.

NOTE 9 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Ce poste comprend :

<i>Rubriques</i>	<i>Valeur brute au 30/06/2012</i>	<i>Provisions au 30/06/2012</i>	<i>Valeur nette au 30/06/2012</i>	<i>Valeur nette au 31/12/2011</i>
Titres de participation non consolidés	89	12	76	76
Autres immobilisations financières	2 117	401	1 716	1 304
TOTAL	2 206	414	1 792	1 380

NOTE 10 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants concernent les sociétés SAPH, GREL, CRC et se détaillent comme suit :

<i>Rubrique</i>	<i>30/06/2012</i>	<i>31/12/2011</i>
Avances au personnel & autres créances	3 138	2 730
Avances aux planteurs	-	-
Total	3 138	2 730

Le poste « Avances au personnel & autres créances » concerne essentiellement SAPH.

NOTE 11 - STOCKS

Les stocks et en cours se décomposent comme suit par catégorie :

	30/06/2012	31/12/2011
<u>Caoutchouc</u>		
* Matières premières	33 268	39 175
* Produits finis	23 462	19 718
<u>Autres</u>	14 347	11 297
Total	71 077	70 190

Les stocks de matières premières (fonds de tasse) sont valorisés à la juste valeur, laquelle correspond au prix de marché pour le caoutchouc non usiné. Cette juste valeur ressort comme suit :

- 1,562 € par kg au 30 juin 2012 (contre 1,388 € au 31 décembre 2011) pour la filiale SAPH ;
- 1,69 € par kg au 30 juin 2012 (contre 1,564 € au 31 décembre 2011) pour la filiale GREL ;
- 1,69 € par kg au 30 juin 2012 pour la filiale REN (contre 1,564 € par kg au 31 décembre 2011 ; le prix de marché retenu pour REN est celui utilisé pour la société GREL, par référence de proximité car il n'existe pas au Nigeria de marché officiel structuré par la profession) ;
- 1,562 € par kg au 30 juin 2012 (contre 1,388 € au 31 décembre 2011) pour la filiale CRC.

Au Ghana, comme en Côte d'Ivoire, la profession est organisée et fixe mensuellement un prix minimum d'achat pour le caoutchouc non usiné.

Les produits finis sont évalués au coût de revient, lequel comprend le coût des matières premières ainsi que les coûts de transformation.

Au 30 juin 2012, les stocks caoutchouc de matières premières et de produits finis s'analysent comme suit :

Rubrique	Quantité (en tonnes) au 01/01/2012	Prix unitaire (€/Kg) au 01/01/2012	Valeur (en milliers d'euros) au 01/01/2012	Quantité (en tonnes) au 30/06/2012	Prix unitaire (€/Kg) au 30/06/2012	Valeur (en milliers d'euros) au 30/06/2012	Variation (Tonnes)	Variation (K€)
Matières premières :								
SAPH	20 428	1,3882	28 358	16 842	1,5622	26 312	-3 586	-2 046
GREL	2 453	1,5642	3 837	532	1,6900	898	-1 921	-2 938
REN	3 025	1,5642	4 732	2 671	1,6900	4 513	-355	-219
CRC	1 619	1,3882	2 248	989	1,5622	1 545	-630	-703
Total	27 525	1,4232	39 175	21 034	1,5817	33 268	-6 492	-5 906

Rubrique	Quantité (en tonnes) au 01/01/2012	Prix unitaire (€/Kg) au 01/01/2012	Valeur (en milliers d'euros) au 01/01/2012	Quantité (en tonnes) au 30/06/2012	Prix unitaire (€/Kg) au 30/06/2012	Valeur (en milliers d'euros) au 30/06/2012	Variation (Tonnes)	Variation (K€)
Produits finis :								
SAPH	9 207	1,5582	14 346	9 045	1,7389	15 727	-162	1 381
GREL	1 342	1,7406	2 336	1 567	1,8995	2 976	225	640
REN	1 728	1,7570	3 036	2 422	1,9547	4 734	694	1 698
CRC	-	-	-	12	2,0163	25	12	25
Total	12 277	1,6061	19 718	13 046	1,7985	23 462	769	3 744

Aucune dépréciation n'a été enregistrée sur les stocks dans les comptes au 30 juin 2012 et au 31 décembre 2011.

NOTE 12 - CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

Rubriques	30/06/2012	31/12/2011
Créances clients et comptes rattachés	23 960	53 951
<i>dont créances clients</i>	22 242	36 933
<i>dont comptes courants financiers</i>	1 718	17 018
Dépréciation des clients et comptes rattachés	-1 340	-1 293
Créances clients – net	22 620	52 658
Autres Créances	11 139	14 273
Charges constatées d'avance	314	279
Total	34 073	67 210
Partie à long terme	-	-
Partie à court terme	34 073	67 210

Les modalités de paiement des clients habituellement pratiquées au sein du Groupe (remise des documents contre paiement) limitent le crédit accordé aux clients.

Les valeurs comptables des créances et autres débiteurs sont libellés majoritairement en euros.

Les autres catégories incluses dans les créances et autres débiteurs ne comportent pas d'actifs dépréciés.

L'exposition maximum au risque de crédit à la date de clôture représente la juste valeur de chaque catégorie de créances précitées.

NOTE 13 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS / PASSIFS FINANCIERS COURANTS

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2012</i>	<i>31/12/2011</i>	<i>VARIATION</i>
<u>Autres Actifs financiers courants</u>	5 269	3 372	1 897
Juste valeur des contrats de couverture caoutchouc	4 450	3 325	1 124
Comptes en devises	819	46	773

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2012</i>	<i>31/12/2011</i>	<i>VARIATION</i>
<u>Autres Passifs financiers courants</u>	819	46	773
Juste Valeur des contrats de couverture caoutchouc	-	-	-
Comptes en devises	819	46	773

Ces postes comprennent :

- Les comptes en devises (contrats à terme de devises) utilisés par le Groupe pour faire face aux risques de change. Ces éléments sont valorisés au cours de change de clôture ;
- les instruments de couverture à terme pour se prémunir du risque de volatilité des cours du caoutchouc. Ces éléments sont valorisés à leur juste valeur.

INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES MATIERES

■ Contrats SWAP

Au 30 juin 2012, l'engagement donné dans le cadre des contrats SWAP est de 12 280 tonnes de caoutchouc à échéance 2012 & 2013, soit 31,6 millions d'euros. La valorisation de ces dérivés au cours de clôture s'élève à 4 450 milliers d'euros.

Les contrats de couverture dénoués au cours du premier semestre ont dégagé un produit net de 3 862 milliers d'euros comptabilisés en augmentation du chiffre d'affaires.

Variations de justes valeurs d'instruments dérivés matières directement reconnus en capitaux propres :

<i>En K€</i>	
Au 31 décembre 2011	3 325
recyclé en charges / (produits) de l'exercice	-3 862
Variation de la période	4 986
Au 30 juin 2012	4 450

NOTE 14 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2012</i>	<i>31/12/2011</i>
Liquidités (Note 24-3)	50 917	46 338
Valeurs mobilières de placement et dépôts bancaires à court terme (Note 24-3)	17 738	32 853
	68 655	79 192

NOTE 15 – FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2012</i>	<i>31/12/2011</i>
Fournisseurs	16 522	14 635
Dettes fiscales et sociales, hors dette d'impôt	15 179	7 789
Autres dettes	10 784	5 723
Total	42 486	28 147
Partie à long terme	-	-
Partie à court terme	42 486	28 147

L'augmentation significative du poste « autres dettes » est due aux dividendes minoritaires de GREL et SAPH non encore payés au 30 juin 2012.

NOTE 16 – EMPRUNTS

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2012</i>	<i>31/12/2011</i>
Non courants		
Emprunts bancaires	26 003	26 379
Emprunts obligataires convertibles	-	361
Emprunts Etat	2 411	2 637
Autres emprunts	0,37	1 028
	28 414	30 405
Courants		
Découverts bancaires (Note 24-3)	1 410	516
Emprunts bancaires	3 512	3 809
Emprunts Etat	815	771
Crédit spot	10 671	-
	16 409	5 097
Total des emprunts	44 823	35 502
<i>dont emprunts bancaires</i>	32 742	33 597

Le poste « autres emprunts non courants » est un emprunt non bancaire et concerne essentiellement CRC.

Les postes « emprunts bancaires non courants » et « emprunts bancaires courants » comprennent respectivement 166 milliers d'euros et 47 milliers d'euros de juste valeur du Swap de taux Société Générale. Ce même poste comprend aussi 479 milliers d'euros de juste valeur du Swap de taux Crédit Agricole.

Le poste « crédit spot » concerne la SAPH. Ce crédit spot a été mis en place au premier semestre 2012 pour faire face au règlement des dividendes.

Swap de taux

Au 30 juin 2012, la valorisation du swap de taux Société Générale s'élève à -213 K€ (contrepartie capitaux propres).

Variations de justes valeurs d'instruments dérivés de taux directement reconnus en capitaux propres :

<i>En K€</i>	<i>Couverture de flux Taux</i>
Au 31 décembre 2011	-245
Variation de valeur	-6
recyclé en charges / (produits) de l'exercice	38
Variation de la période	32
Au 30 juin 2012	-213

Au 30 juin 2012, la valorisation du swap de taux Crédit Agricole s'élève à -479 K€ (contrepartie capitaux propres).

Variations de justes valeurs d'instruments financiers directement reconnus en capitaux propres :

<i>En K€</i>	<i>Couverture de flux Taux</i>
Au 31 décembre 2011	-360
Variation de valeur	-270
recyclé en charges / (produits) de l'exercice	151
Variation de la période	-119
Au 30 juin 2012	-479

Les échéances des emprunts non courants sont indiquées ci-après :

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2012</i>	<i>31/12/2011</i>
Entre 1 et 2 ans	9 850	6 984
Entre 2 et 5 ans	13 870	13 612
Supérieurs à 5 ans	4 694	9 809
	28 414	30 405

Les caractéristiques des emprunts bancaires contractés par les filiales sont résumées comme suit :

Organisme	Taux	Taux fixe/variable	Montant dû au 30/06/2012 (en milliers d'euros)	Montant dû au 31/12/2011 (en milliers d'euros)
SIPH				
.Société Générale	5,65%	Fixe*		
Principal			3 641	4 245
Intérêts			70	75
.Banque Palatine	3,20%	Fixe*		
Principal			8 000	8 000
Intérêts			21	1
.Crédit Agricole	3,99%	Fixe*		
Principal			7 979	7 860
Intérêts			1	17
REN				
.Zenith bank	7,50%	Fixe		
Principal			9 786	9 685
Intérêts			-	-
SAPH				
. BICICI	7,50%	Fixe		
Principal			-	287
Intérêts			-	0
GREL				
. Etat ghanéen	2,50%	Fixe		
Principal			3 226	3 408
Intérêts			17	18
Total			32 742	33 597

* *taux fixe après couverture*

NOTE 17 – ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES

Outre les autres avantages à long terme du personnel des filiales REN & GREL pour un montant de 328 milliers d'euros au 30 juin 2012, ce poste comprend les indemnités de départ en retraite des employés du Groupe résumés comme suit :

	<i>Solde au 31/12/11</i>	<i>Augmen- tation</i>	<i>Diminution</i>	<i>Diff. de conv.</i>	<i>Solde au 30/06/12</i>
Indemnités de départ en retraite	5 844	268	-201	17	5 927

La variation annuelle consolidée des engagements de retraites qui est comptabilisée au poste « Frais généraux » dans le compte de résultat consolidé se décompose comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2012</i>	<i>30/06/2011</i>	<i>31/12/2011</i>
Coûts des services rendus	29	197	498
Coût financier	38	255	152
(Gains) / pertes actuarielles	-	-	1 059
Montant total (gain)/perte	67	452	1 709

Les hypothèses actuarielles principales se résument comme suit (*le taux d'inflation est pris en compte dans le taux d'augmentation des salaires*) :

<i>Rubriques</i>	<i>REN</i>		<i>SIPH</i>		<i>SAPH</i>		<i>GREL</i>	
	<i>2012</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2011</i>
Taux d'actualisation	12,00%	12,00%	4,60%	4,60%	3,50%	3,50%	12,00%	12,00%
Taux d'augmentation futur des salaires	10,00%	10,00%	2,50%	2,50%	3,00%	3,00%	15,00%	15,00%

NOTE 18 - AUTRES PASSIFS LONG TERME

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2012</i>	<i>31/12/2011</i>
Autres passifs financiers long terme	0	6 951
Total	0	6 951

Ce poste comprenait au 31 décembre 2011 l'évaluation de la dette future relative à l'option de vente (« put ») des minoritaires de CRC valorisée au prix d'acquisition des titres.

NOTE 19 - PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS

Ce poste est composé de diverses provisions pour litiges d'un montant global de 1 865 milliers d'euros au 30 juin 2012, lesquelles concernent principalement les filiales SAPH, GREL & REN.

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2012</i>	<i>31/12/2011</i>
Autres provisions pour charges à moins d'un an	228	235
Autres provisions pour risques à moins d'un an	498	518
Provisions pour litiges à moins d'un an	1 139	1 130
Total	1 865	1 883

La provision pour risque intègre un contrôle fiscal en cours en Côte d'Ivoire et au Nigéria.

La provision pour litige intègre essentiellement une provision prud'homale au Ghana et une provision pour risque client au Nigéria.

NOTE 20 - IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés actifs et passifs ressortent au 30 juin 2012 à un passif net de 28 113 milliers d'euros (dont, impôts différés actifs de 1 638 milliers d'euros et impôts différés passifs de 29 751 milliers d'euros), contre un passif net de 22 986 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

La variation des passifs d'impôts différés nets durant le premier semestre 2012 est détaillée ci-après :

	<i>Juste valeur des actifs biologiques</i>	<i>Juste valeur de la production agricole</i>	<i>Instruments financiers au coût amorti</i>	<i>Engagements de retraite</i>	<i>Déficits reportables imputables sur des bénéfices futurs</i>	<i>Juste valeur des instruments de couverture</i>	<i>Divers</i>	<i>Total</i>
Au 1er janvier 2012	19 831	-941	-20	-1 183	-1 370	835	5 835	22 986
Incidence des réserves	-	-	-	-	-9	357	-90	258
Débité du/(crédité au) compte de résultat (Note 23)	1 966	2 787	-4	12	-269	-11	387	4 869
Au 30 juin 2012	21 797	1 846	-23	-1 171	-1 648	1 180	6 132	28 113

NOTE 21 - CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2012</i>	<i>30/06/2011</i>	<i>31/12/2011</i>
Salaires et traitements	15 561	12 219	27 862
Charges sociales	1 577	1 483	3 077
TOTAL	17 138	13 701	30 940

Par ailleurs, les effectifs moyens des sociétés consolidées sont les suivants :

<i>Catégorie</i>	<i>30/06/2012</i>	<i>30/06/2011</i>	<i>31/12/2011</i>
Permanents	7 508	7 199	7 452
Non permanents	4 045	4 246	3 970
TOTAL	11 553	11 445	11 422

Le personnel non permanent correspond à la main d'œuvre agricole employée en dehors d'un contrat de travail permanent, qui est rémunérée, selon le contexte local et conformément à la législation en vigueur, à la tâche ou à la saison.

NOTE 22 - COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2012</i>	<i>30/06/2011</i>	<i>31/12/2011</i>
Produits d'intérêts	880	156	1 161
Charges d'intérêts	-987	-337	-1 106
Revenus de valeurs mobilières	172	30	169
Résultat de l'actualisation des créances et dettes	-	-	87
Autres produits et charges financières	-190	1 351	847
Total	-125	1 200	1 157

NOTE 23 - IMPOT SUR LES SOCIETES

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2012</i>	<i>30/06/2011</i>	<i>31/12/2011</i>
Impôts courants	-16 446	-20 322	-40 562
Autres impôts exigibles sur résultat	-	-	1
Impôts différés (Note 20)	-4 869	1 958	7 759
Total	-21 314	-18 364	-32 802

La rationalisation de la charge d'impôt se résume comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2012</i>	<i>30/06/2011</i>	<i>31/12/2011</i>
Résultat de l'exercice	32 981	31 049	89 324
Charge / (produit d'impôt)	21 314	18 364	32 802
Résultat avant impôt	54 296	49 413	122 127
Taux d'impôt de la société mère	34,43%	34,43%	34,43%
Charge / (Profit) d'impôt théorique	18 694	17 013	42 048
Rapprochement :			
- Différences permanentes	1 231	812	-320
- Différences de taux d'imposition	-4 550	-4 712	-13 148
- Impôts de distribution	5 978	5 143	5 143
- Actifs d'impôts non reconnus par prudence	238	107	-441
- Utilisation des déficits non activés préalablement	- 277	-	-481
Charge réelle d'impôt	21 314	18 364	32 802

NOTE 24 - TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

24-1 GAINS ET PERTES LATENTS LIES AUX VARIATIONS DE JUSTE VALEUR

Rubriques	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Investissements nets agricoles	4 179	4 697	7 215
* dont investissements	4 981	4 740	7 854
* dont valeur brute sortie	-802	-43	-639
(Gain) / perte de juste valeur sur les plantations	- 8 822	-	2 520
(Gain) / perte de juste valeur sur les stocks	-9 891	6 867	21 110
Total	-14 534	11 564	30 845

24-2 VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Rubriques	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Variation des stocks	8 569	-16 367	-22 975
Variation des clients et autres débiteurs	20 177	11 683	10 897
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	24 737	3 539	2 886
Total	53 484	-1 145	-9 193

La variation du besoin en fonds de roulement est due à la conjugaison des facteurs suivants :

- dividendes minoritaires de GREL et SAPH non encore payés au 30 juin 2012 (cf. note 15) ;
- dettes fiscales de SAPH en hausse due à la retenue à la source des dividendes et à la nouvelle taxe sur le chiffre d'affaires caoutchouc ;
- au remboursement des comptes courants financiers actifs de la SAPH par les sociétés sœurs.

24-3 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE ET A LA CLOTURE DE LA PERIODE

Les éléments composant la trésorerie et ses équivalents à l'ouverture et à la clôture de la période se présentent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Notes</i>
Valeurs mobilières de placement	17 736	32 852	Note 14
Disponibilités	50 917	46 338	Note 14
Intérêts courus non échus s/ disponibilités		-	Note 14
<i>Sous-total Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	68 653	79 190	
Découverts bancaires	-1 410	-516	Note 16
Intérêts courus non échus - passif	-34	-33	
Total	67 210	78 641	

NOTE 25 - INFORMATIONS SECTORIELLES

Conformément aux règles de management et au reporting interne du Groupe, les informations sectorielles sont présentées par activités.

Les informations par activités au titre des exercices 2012 et 2011 se présentent de la manière suivante :

<i>COMPTE DE RESULTAT</i>	<i>Caoutchouc</i>			<i>Autres activités</i>			<i>Total</i>		
	<i>2012 (6 mois)</i>	<i>2011 (6 mois)</i>	<i>2011 (12 mois)</i>	<i>2012 (6 mois)</i>	<i>2011 (6 mois)</i>	<i>2011 (12 mois)</i>	<i>2012 (6 mois)</i>	<i>2011 (6 mois)</i>	<i>2011 (12 mois)</i>
Chiffre d'affaires	174 754	160 146	403 016	8 836	7 403	19 324	183 589	167 549	422 340
Dotations aux amortissements	-4 104	-3 363	-7 742	-	-	-	-4 104	-3 363	-7 742
Résultat opérationnel courant	54 815	47 462	120 939	557	201	-250	55 372	47 662	120 689
Autres produits et charges opérationnels	-960	861	568	-	-	-	-960	861	568
Résultat opérationnel	53 864	48 013	121 219	557	201	-250	54 421	48 213	120 969
Coût de l'endettement net	-125	1 200	1 157	-	-	-	-125	1 200	1 157
Résultat de l'exercice	32 424	30 849	89 574	557	201	-250	32 981	31 049	89 324

NOTE 26 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

26-1 ACHATS ET VENTES DE BIENS ET SERVICES

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec ses actionnaires et ses filiales. Les transactions se font au prix de marché.

Elles se résument de la manière suivante pour les années 2012 et 2011 :

26-1-1 Transactions réalisées entre SIPH et ses actionnaires

<i>Société Prestataire</i>	<i>Société Bénéficiaire</i>	<i>Charges</i>			<i>Produits</i>			<i>Nature de la transaction</i>
		<i>2012</i>	<i>2011</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2011</i>	<i>2011</i>	
		<i>(6 mois)</i>	<i>(6 mois)</i>	<i>(12 mois)</i>	<i>(6 mois)</i>	<i>(6 mois)</i>	<i>(12 mois)</i>	
SIPH	SIFCA	-	130	-	96	-	152	Ventes de marchandises
SIFCA	SIPH	2 548	1 063	2 418	-	-	-	Assistance technique
Michelin	SIPH	519	1 366	2 315	-	-	-	Assistance technique
SIFCA	SAPH	-	69	-	-	-	-	Assistance technique
SIFCA	SAPH	106	59	204	-	-	-	Loyer des bureaux

26-1-2 Transactions réalisées entre SIPH et ses filiales

<i>En milliers d'euros</i>	<i>30/06/2012</i>	<i>30/06/2011</i>	<i>31/12/2011</i>
Produits	6 529	5 612	12 136
Charges	157 276	147 174	373 365

26-1-3 Transactions réalisées entre SIPH et les entreprises liées

<i>Société Prestataire</i>	<i>Société Bénéficiaire</i>	<i>Créances</i>		<i>Nature de la transaction</i>
		<i>30/06/2012</i>	<i>31/12/2011</i>	
CRC	MOPP	46	44	Compte courant financier
SIPH	SIFCA	231	231	Compte courant financier
SAPH	PALMCI	484	10 821	Compte courant financier
SAPH	SUCRIVOIRE	912	6 150	Compte courant financier

26-2 MODALITES DES GARANTIES DONNEES OU REÇUES

26-3-1 Pacte d'actionnaires entre la Compagnie Financière Michelin, SIFCA, Parme Investissement et Immoriv

Un pacte d'actionnaires a été conclu le 18 juillet 2007, en présence de SIPH, entre la société en commandite par actions Compagnie Financière Michelin (ci-après désignée "CFM"), la société anonyme de droit ivoirien SIFCA, la société de droit ivoirien Parme Investissement et la société anonyme de droit des Iles Vierges Britanniques Immoriv.

Ce pacte annule et remplace le pacte d'actionnaires conclu le 21 octobre 2006 entre AIFH, CFM, SIFCA, Immoriv et Parme Investissement.

La conclusion du pacte s'inscrit dans le cadre de la poursuite d'une politique de croissance dans le caoutchouc naturel au travers de la société SIPH. L'intention des parties est la réorganisation opérationnelle et fonctionnelle de SIPH afin de lui conférer et d'optimiser son rôle de holding financière et commerciale, animatrice du Groupe SIPH.

Les parties déclarent ne pas agir de concert au sein de la société SIPH.

Au 18 juillet 2007, les parties au pacte détiennent 3 825 570 actions SIPH, représentant 75,59% du capital et 84,26% des droits de vote de cette société, répartis de la façon suivante :

Société	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
SIFCA	2 813 410	55,59%	562 682	71,41%
CFM	1 012 160	20,00%	101 216	12,85%
Total	3 825 570	75,59%	663 898	84,26%

Entrée en vigueur et durée du pacte

Le pacte est entré en vigueur à la date de sa signature, le 18 juillet 2007, pour une durée s'achevant le 30 mars 2015.

Engagement au maintien du niveau de participation

Parme Investissement et Immoriv, les actionnaires principaux de SIFCA, se sont engagées à conserver directement ou indirectement, une participation d'au moins 51% des droits de vote de SIFCA, cette dernière s'étant obligée quant à elle, à conserver directement ou indirectement, une participation d'au moins 34% des droits de vote de SIPH.

En cas de non-respect des engagements susmentionnés, le pacte prévoit que CFM pourra :

- exercer son droit de sortie conjointe totale,
- résilier certains contrats en vigueur entre les entités du Groupe Michelin et du Groupe SIPH.

Toutefois, dans le cas où un tel changement de contrôle entraînerait un cas de garantie de cours ou d'offre publique obligatoire, le droit de sortie conjointe proportionnelle et le droit de sortie conjointe totale seront caducs.

Droit de sortie conjointe totale de CFM

En cas de non-respect des engagements de maintien du niveau de participation de Parme Investissement et Immoriv, d'une part, et de SIFCA d'autre part, le pacte prévoit que CFM pourra exercer un droit de sortie conjointe totale.

Ce droit de sortie conjointe totale permettra à CFM de céder au cessionnaire la totalité des actions qu'il détient au moment de la notification du projet de cession par SIFCA.

Droit de préemption

Les signataires se sont consenti mutuellement un droit de préemption portant sur les titres SIPH qu'ils détiennent.

Toute partie cédante devra notifier préalablement à l'autre tout projet de cession à un tiers ou à tout autre actionnaire.

Les autres parties disposeront d'un délai de vingt jours à compter de cette notification, pour notifier à l'actionnaire cédant, l'exercice de son droit de préemption. A défaut d'exercice de son droit de préemption dans ce délai, la cession projetée pourra être réalisée en faveur du cessionnaire envisagé dans les conditions prévues initialement dans un délai de trente jours. Tout tiers qui deviendrait actionnaire de la société à la suite d'une cession hors marché par une des parties devra, comme condition de validité de ladite cession, consentir aux autres parties un droit de préemption portant sur les titres objet de la cession.

Droit de sortie conjointe proportionnelle de CFM

Le pacte prévoit une clause de sortie conjointe proportionnelle par laquelle SIFCA s'est engagée à informer CFM de tout projet de cession. CFM disposera d'un délai de vingt jours :

- pour exercer le droit de préemption, ou
- pour exercer son droit de céder au cessionnaire envisagé un nombre de titres proportionnel au nombre de titres cédés par SIFCA.

En cas d'exercice par CFM du droit de sortie conjointe, la cession sera réalisée à la date, au prix et aux conditions mentionnés dans la notification adressée par SIFCA, y compris en cas de transfert d'apport.

En cas de refus du cessionnaire d'acquiescer les titres détenus par CFM, SIFCA ne pourra pas procéder à la cession projetée, sauf s'il achète les titres de CFM.

Clause relative à la gestion de SIPH

Il a été stipulé une clause relative à la composition et au fonctionnement du conseil d'administration de SIPH. Cette clause prévoit que la société devra être administrée par un conseil d'administration composé de six administrateurs, dont quatre administrateurs désignés par SIFCA, deux administrateurs par CFM. Il est prévu que CFM perdra son droit à une représentation au conseil si sa participation devient inférieure à 5% du capital de SIPH.

Il est prévu que pour l'adoption de certaines décisions importantes par SIPH le conseil d'administration devra statuer, sur première convocation, à l'unanimité des membres présents.

Sanction en cas de non-respect de la clause du pacte d'actionnaires relative à la gestion de la société SIPH

En cas de non-respect de la clause du pacte d'actionnaire relative à la gestion de SIPH, le pacte prévoit que CFM aura le droit de résilier de plein droit sans indemnité de sa part certains contrats conclus entre une entité du Groupe SIPH et une entité du Groupe Michelin.

Cession d'actions par SIFCA et ses affiliés à un actionnaire indésirable

Le pacte entend par "actionnaire indésirable" toute personne :

- ayant une activité concurrente de CFM ou de toutes autres entités du Groupe Michelin, ou ne respectant pas de manière notoire l'éthique que CFM et les autres entités du Groupe Michelin s'emploient à respecter notamment en terme de gouvernance d'entreprise, de respect des normes professionnelles et de développement durable, et,
- étant susceptible de détenir plus de 5% du capital social et des droits de vote de la société SIPH.

Dans l'hypothèse où SIFCA et ses affiliés envisageraient de procéder à une cession de titres à un "actionnaire indésirable", CFM bénéficiera du droit de préemption sur les titres cédés et d'un droit de substitution. CFM devra notifier à SIFCA son intention d'exercer son droit de substitution à l'expiration d'une période de trois mois à compter de l'expiration de la période de vingt jours durant laquelle le droit de préemption pourra être exercé. En cas d'exercice par CFM du droit de substitution, la cession sera réalisée à la date, au prix et aux conditions mentionnées dans le projet de cession.

Dans l'hypothèse où CFM n'exerce pas son droit de préemption, ni son droit de substitution dans les délais, CFM bénéficiera de manière alternative à nouveau d'un droit de préemption avec les autres actionnaires ou d'un droit de résiliation de certains contrats en vigueur avec les entités du Groupe Michelin et du Groupe SIPH. Le droit de résiliation devra être réalisé dans un délai d'un mois.

26-3-2 Engagement donné par SIFCA au titre des actions qu'elle détient dans le capital social de SIPH

1 562 580 actions de SIPH détenues par SIFCA ont été nanties au profit d'établissements de crédit dans le cadre d'un emprunt obligataire souscrit par cette dernière.

NOTE 27 – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

27-1 ENGAGEMENTS DONNES

Engagement de blocage de SICAV à hauteur de 32 500 € chez la Société Générale, en garantie d'une caution donnée par la Société Générale au profit du bailleur des bureaux occupés par SIPH à Courbevoie.

Nantissement au profit de la Société Générale des 7 979 310 actions détenues par SIPH dans le capital social de la société CAVALLA RUBBER CORPORATION Inc., en garantie de l'emprunt de 8 millions d'euros consenti par cette banque à SIPH. En cas de transfert de propriété, SIPH confèrera à la Société Générale un nantissement sur ces actions à la garantie du remboursement de toutes les sommes en principal, intérêts susceptibles d'être dues par SIPH à la Banque au titre de ce prêt.

Engagement au profit de la Société Générale lors de l'ouverture de crédit de 8 millions d'euros sur une durée de 7 ans pour l'acquisition des actions de la société CAVALLA RUBBER CORPORATION de subordonner le paiement des dividendes au remboursement des échéances de l'ouverture de crédit et à ne pas céder, sans accord préalable de la Banque, les participations que SIPH détient dans ses filiales SAPH, GREL, et REN, sans conserver au minimum 51% de leur capital.

Pour l'emprunt de 8 Millions d'euros contracté auprès de la Banque Palatine en 2011, SIPH s'est engagé à maintenir (i) la situation nette sociale à un niveau au moins équivalent à 90% de celui existant au 31-12-10, (ii) un endettement ajusté consolidé sur capacité d'autofinancement consolidée inférieur ou égal à 2, et (iii) un rapport entre l'endettement ajusté consolidé sur les fonds propres consolidés inférieur ou égal à 0,5.

Pour l'emprunt de 7,5 Millions d'euros contracté auprès du Crédit Agricole en 2011, SIPH s'est engagé à maintenir (i) un rapport entre l'endettement net consolidé sur EBITDA inférieur à 1, et (ii) un rapport entre endettement net consolidé sur les fonds propres consolidés inférieur à 0,7.

Engagement au profit de Theodoro GONZALES de payer tous les coûts et indemnités occasionnés par la perte de documents par DHL, qu'ils soient dus à DELMAS dans le cas où la garantie serait appelée. Cet engagement expire le 7 mai 2018.

Engagements donnés sur des contrats à terme de caoutchouc au 30 juin 2012 :

- Contrats SWAP EUR portant sur 8 480 tonnes
- Contrats SWAP USD portant sur 3 800 tonnes

27-2 ENGAGEMENTS REÇUS

- Garanties d'actifs et de passifs consenties à SIPH par la Compagnie Financière Michelin dans le cadre de l'opération d'apport des titres de la société REN à SIPH :
 - Garantie spécifique concernant les déficits fiscaux des filiales AREL, ORREL et WAREL imputables sur des résultats futurs ; ces déficits ressortaient au 1^{er} janvier 2006 à environ 1,6 million d'euros. Cette garantie n'est soumise à aucune limitation de durée ;
 - Garantie spécifique concernant certains risques fiscaux identifiés à hauteur d'un montant d'environ 2,8 millions d'euros. Cette garantie n'est soumise à aucune limitation de durée.

Ces garanties n'ont pas été mises en jeu au cours du premier semestre 2012.

- Couverture de taux d'intérêt (swap de taux) consenti par la Société Générale suite à la mise en place d'un emprunt de 8 millions d'euros (taux variable). Le taux effectif de cet emprunt est de 5.65%.
- Couverture de taux d'intérêt (cap de taux) consenti par la Banque Palatine suite à la mise en place en 2011 d'un emprunt de 8 millions d'euros (taux variable). Le taux effectif de cet emprunt après couverture est de 3,2 % maximum.
- Couverture de taux d'intérêt (swap de taux) consenti par le Crédit Agricole suite à la mise en place en 2011 d'un emprunt de 7,5 millions d'euros (taux variable). Le taux effectif de cet emprunt après couverture est de 3,99%
- Engagements reçus des filiales de SIPH sur des contrats de couverture SWAP, en parallèle des engagements donnés :
 - Contrats SWAP EUR portant sur 8 480 tonnes
 - Contrats SWAP USD portant sur 3 800 tonnes

NOTE 28 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

3. Déclaration du responsable du rapport financier semestriel



SIPH

Société Internationale de Plantations d'Hévéas

Attestation du Responsable du rapport financier semestriel

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes condensés pour le semestre écoulé, figurant au chapitre 2 du présent rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe SIPH et que le rapport semestriel d'activité figurant au chapitre 1 du présent rapport financier semestriel présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Courbevoie, le 31 août 2012

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Bertrand Vignes', written over a horizontal line.

Bertrand VIGNES
Directeur Général

4. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Mazars
61, rue Henri Regnault
92075 Paris la Défense Cedex

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

SOCIETE INTERNATIONALE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (S.I.P.H.)

Société Anonyme

53, Rue du Capitaine Guynemer
92400 Courbevoie

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- L'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société SOCIETE INTERNATIONALE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (S.I.P.H.), relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies

significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 3 et 8 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés concernant l'évaluation à la juste valeur des actifs biologiques (plantations d'hévéas) du groupe SIPH en application de la norme IAS 41 qui préconise d'évaluer les actifs biologiques immobilisés, lors de la comptabilisation initiale et à chaque date de clôture, selon la méthode de la juste valeur. Ces notes exposent les modalités d'évaluation à la juste valeur des actifs biologiques :

- L'évaluation de la juste valeur des plantations a été mise à jour au 30 juin 2012 pour la première fois lors d'un arrêté semestriel, sur la base des superficies et des business plans agricoles dorénavant mis à jour trimestriellement, comme indiqué dans la note 3 de l'annexe. La situation intermédiaire au 30 juin 2011 présentée en comparaison n'intègre pas de variation de juste valeur des actifs biologiques par rapport au 31 décembre 2010 dans la mesure où, jusqu'en 2011, les calculs de juste valeur ne pouvaient être effectués qu'une fois par an, à la clôture annuelle.
- L'évaluation à la juste valeur des actifs biologiques correspond à la somme des flux nets de trésorerie actualisés attendus de l'exploitation des programmes agricoles de ses filiales. Cette évaluation repose sur des estimations ainsi que sur des paramètres dont la volatilité génère une incertitude sur la valeur future de ces actifs. En particulier, ces estimations portent sur le cours du caoutchouc, pour lequel les hypothèses retenues ainsi que les analyses de sensibilité de la juste valeur des plantations à ces hypothèses sont indiquées dans la note 8 de l'annexe. Compte tenu de la volatilité de ces paramètres, la juste valeur de ces actifs biologiques est susceptible de connaître des ajustements au cours des exercices suivants.

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 31 août 2012

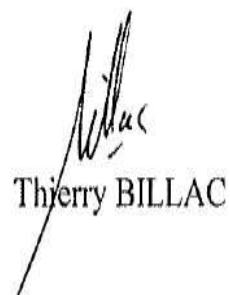
Les Commissaires aux Comptes

Mazars



Gaël LAMANT

Deloitte & Associés



Thierry BILLAC